

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la
Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 3 avril 2018 à 13 h 30
en la salle « Le Fleuve » de la MRC située au 2^e étage du 158, rue Soucy à
Matane.**

Présences :

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches
MM. Pierre Lagacé, maire de Saint-Ulric
Jérôme Landry, maire de Matane
Denis Santerre, maire de Baie-des-Sables

Absence :

M. Jean-Roland Lebrun, maire de Saint-Adelme

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur Denis Santerre, préfet et maire de Baie-des-Sables. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 30.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Fonds de développement des territoires (FDT)
 - 3.1 Politique de soutien aux entreprises (PSE), révisée
 - 3.2 Fonds de soutien à la commercialisation et à la promotion des événements et festivals
 4. Comité de développement économique et entrepreneurial (CDEE)
 - 4.1 CDEE – Constitution et politique, révisé
 - 4.2 CDEE – Code d'éthique, révisé
 5. Demandes de dons et commandites
 6. Tourisme
 - 6.1 Participation à la bourse d'affaires de l'Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ), les 12 et 13 juin 2018 à Québec
 - 6.2 Suivi dossier – Développement et implantation d'un concept de signalisation et d'aménagement des accès au fleuve
 7. Transport adapté et collectif – Heures supplémentaires du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018
 8. Attraction-Radio – Participation à la semaine de co-animation
 9. Projet – Création d'un programme d'appui à la recherche et au développement touristiques
 10. Projet – Énoncé de vision stratégique
 11. Projet – Activité de reconnaissance pour citoyens exemplaires en Matanie
 12. Projet FARR – Vieillir en santé chez-nous
 13. Développement de réserves de biodiversité sur le TNO de Rivière-Bonjour
 14. Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la SHQ – Formation à Québec
 15. Fin de probation et embauche de monsieur Félix Mathieu-Bégin au poste de conseiller en urbanisme
 16. Varia
 17. Période de questions
 18. Fermeture de la séance
-

RÉSOLUTION 180-04-18

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant deux sujets :

- a) Services ambulanciers, horaire de faction;
- b) Caisse Desjardins.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 181-04-18

PROJET DE MODIFICATIONS – POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (PSE) DE LA MRC DE LA MATANIE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier et apporter des corrections à la Politique de soutien aux entreprises (PSE);

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la proposition de modifications de la PSE;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Lagacé et résolu à l'unanimité :

QUE le comité administratif recommande au Conseil d'adopter les modifications suggérées à la Politique de soutien aux entreprises (PSE).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 182-04-18

PROJET – FONDS DE SOUTIEN À LA COMMERCIALISATION ET À LA PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS ET FESTIVALS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place un fonds qui vise à soutenir la commercialisation et la promotion d'événements à caractère culturel, touristique, de loisirs et sportif ainsi que des festivals locaux ayant des retombées économiques représentatives sur le territoire de la MRC de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance et commenté le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif recommandent au Conseil de la MRC de mettre en place un Fonds de soutien à la commercialisation et à la promotion des événements et festivals;

QUE les membres du comité administratif recommandent d'allouer un montant de 20 000 \$ en réaffectant des montants prévus au budget 2018 comme suit :

- 12 000 \$ en provenance du FDT (projets volet Ruralité);
- 3 000 \$ en provenance du FDT (projets FDR/MRC);
- 5 000 \$ en provenance de la QP Dév économique (Dons et commandites).

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 183-04-18

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENTREPRENEURIAL (CDEE) – CONSTITUTION ET POLITIQUE DE FONCTIONNEMENT, RÉVISÉ

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la MRC de La Matanie a constitué un Comité de développement économique et entrepreneurial (CDEE) pour l'application de la *Politique de soutien aux entreprises*;

CONSIDÉRANT le document adopté concernant la constitution et politique de fonctionnement du CDEE (résolution numéro 258-04-17);

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter quelques modifications aux règles de fonctionnement du CDEE de la MRC de La Matanie s'adressant à tous les membres et personnes-ressources qui participent aux travaux dudit comité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif ont pris connaissance document « Comité de développement économique et entrepreneurial – Constitution et politique de fonctionnement » et des modifications suggérées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif recommandent au Conseil de la MRC d'adopter les modifications suggérées au document « Comité de développement économique et entrepreneurial – Constitution et politique de fonctionnement »

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 184-04-18

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENTREPRENEURIAL (CDEE) – CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE, RÉVISÉ

CONSIDÉRANT le Comité de développement économique et entrepreneurial (CDEE) pour l'application de la *Politique de soutien aux entreprises* et le document *Code d'éthique et de déontologie* pour le CDEE (résolution numéro 259-04-17);

CONSIDÉRANT QUE le document « Comité de développement économique et entrepreneurial (CDEE) – Code d'éthique » été rédigé à partir du modèle fourni par la FTQ dans le cadre de la gestion des Fonds locaux de solidarité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du comité administratif recommandent au Conseil de la MRC d'adopter les modifications suggérées au document « Comité de développement économique et entrepreneurial – Code d'éthique ».

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 185-04-18

DEMANDES DE DONS ET COMMANDITES

CONSIDÉRANT la présentation de six demandes de dons et commandites, soit :

- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent – Colloque régional annuel à Matane (14 avril 2018);

- Chœur Vocalia de Matane – Concert avec la Chorale du Conservatoire de Rimouski et un groupe de musicien à l’église Saint-Rédempteur à Matane (21 avril 2018);
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent – Réalisation du 15^e Guide « Saveurs & Gourmandises Bas-Saint-Laurent » (mai 2018);
- École de musique de Matane – Concert avec l’Orchestre symphonique de l’Estuaire à la Polyvalente de Matane (14 septembre 2018);
- Concours québécois en entrepreneuriat – Défi Osentreprendre (lauréats locaux 2018);
- Institut de technologie agroalimentaire de La Pocatière – Projet d’élevage à petite échelle et mise sur pied d’une microentreprise par six étudiants en Gestion et technologies d’entreprise agricole;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d’aide financière sont étudiées par le service de développement économique en fonction des critères et conditions définis à la *Politique d’octroi des dons et commandites et d’aide financière à la formation et à l’innovation sociale de la MRC de La Matanie*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l’unanimité :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le comité administratif de la MRC de La Matanie accepte de verser les commandites suivantes, via ladite politique :

- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs du Bas-Saint-Laurent – Colloque régional annuel à Matane : 200 \$ volet Partenariat en échange d’une visibilité pour la MRC;
- Chœur Vocalia de Matane – Concert avec la Chorale du Conservatoire de Rimouski et un groupe de musicien à l’église Saint-Rédempteur à Matane : 100 \$ volet Partenariat;
- Saveurs du Bas-Saint-Laurent – Réalisation du 15^e Guide « Saveurs & Gourmandises Bas-Saint-Laurent » : 450 \$ volet Partenariat;
- École de musique de Matane – Concert avec l’Orchestre symphonique de l’Estuaire à la Polyvalente de Matane : 500 \$ volet Partenariat;
- Concours québécois en entrepreneuriat – Défi Osentreprendre (lauréats locaux 2018) : 300 \$ volet Partenariat, soit 100 \$ par lauréat local

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 186-04-18

TOURISME – PARTICIPATION À LA BOURSE D’AFFAIRES DE L’ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE CONGRÈS DU QUÉBEC (APCQ), LES 12 ET 13 JUIN 2018 À QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Matanie est membre de l’Association des professionnels de congrès du Québec (APCQ);

CONSIDÉRANT QUE les frais d’inscription à l’événement sont déjà assumés par l’adhésion 2018-2020 de la MRC de La Matanie à l’APCQ;

CONSIDÉRANT QUE l’événement offre de faire connaître la destination auprès des organisateurs d’événements de la grande région du Québec métropolitain;

CONSIDÉRANT QUE l'événement permet de consolider les liens d'affaires auprès de clients déjà accueillis dans la région et favorise la sollicitation de nouveaux clients;

CONSIDÉRANT QUE le budget alloué aux frais de formation et de congrès est respecté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Lagacé et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la participation de la technicienne en récréotourisme, madame Valérie Landry-Cayouette, à la bourse d'affaires de Québec, les 12 et 13 juin 2018 à Québec;

D'autoriser le remboursement des frais d'hébergement, de déplacements et de repas sur présentation d'un rapport de dépenses avec les pièces justificatives.

ADOPTÉE

Suivi dossier – Développement et implantation d'un concept de signalisation et d'aménagement des accès au fleuve

Monsieur Olivier Banville, directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme, informe les membres du comité administratif de l'avancement du dossier et des étapes réalisées. Il les consulte sur le concept visuel des panneaux de signalisation à implanter dans les différents lieux.

RÉSOLUTION 187-04-18

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF – HEURES SUPPLÉMENTAIRES DU 1^{ER} FÉVRIER 2017 AU 31 JANVIER 2018

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'Autobus Dionne inc. prévoyait une base de 4 096 heures annuellement pour le service du transport adapté et de 1 520 heures pour le service de transport collectif;

CONSIDÉRANT QU'une conciliation des heures a été effectuée à chaque semaine par le personnel de la MRC et le représentant de l'entreprise;

CONSIDÉRANT QU'un taux préférentiel a été établi pour les heures excédentaires aux contrats de base;

CONSIDÉRANT la facturation d'Autobus Dionne inc. aux montants de 5 564,49 \$, plus les taxes, pour un excédant de 139,05 heures (transport adapté) et de 25 537,95 \$, plus les taxes, pour un excédent de 653,10 heures (transport collectif) pour la période du 1^{er} février 2017 au 31 janvier 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Landry et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le paiement des factures relatives aux heures additionnelles aux contrats de base des services de transport adapté et collectif, pour un montant total de 31 102,44 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 188-04-18

ATTRACTION-RADIO – PARTICIPATION À LA SEMAINE DE CO-ANIMATION

CONSIDÉRANT la proposition de la station de radio locale de participer à quatre émissions en coanimation au courant du mois d'avril;

CONSIDÉRANT QUE la proposition offre l'opportunité au préfet de parler de la MRC, des services et des projets, incluant 25 messages de 30 secondes de même que la remise d'un montant de 100 \$ à une cause;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'accepter la proposition d'Attraction radio au montant de 1 000 \$ et mandate le préfet, monsieur Denis Santerre, pour participer au nom de la MRC.

ADOPTÉE

Projet – Création d'un programme d'appui à la recherche et au développement touristiques

Les membres du comité administratif commentent le projet et demandent d'y apporter des ajustements.

Projet – Énoncé de vision stratégique

Le directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme informe les membres du comité administratif de l'avancement du dossier et des différentes étapes. Il est convenu de prévoir une rencontre de travail avec les élus le samedi 28 avril 2018.

Monsieur Jérôme Landry quitte son siège à 15 50.

Projet – Activité de reconnaissance pour citoyens exemplaires en Matanie

La directrice générale informe les membres du comité administratif de la demande de collaboration de la ville de Matane pour un projet « Citoyens exemplaires en Matanie » visant la mise en place d'une reconnaissance pour un acte exceptionnel. Les membres du comité sont en accord avec l'idée et pour poursuivre la démarche.

Projet FARR – Vieillir en santé chez-nous

La directrice générale informe les membres du comité qu'une décision est attendue et que le sujet sera inscrit à l'ordre du jour sous peu.

Développement de réserves de biodiversité sur le TNO de Rivière-Bonjour

Le directeur général adjoint et directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme informe les membres du comité administratif des développements en lien avec la création d'aires protégées dans La Matanie (Réserves de biodiversité des rivières Cap-Chat et Cascapédia) et qu'il y aurait lieu de proposer à la Table des préfets d'exiger une mise au point dans le dossier de création d'aires protégées au Bas-Saint-Laurent, incluant l'évolution de la délimitation des territoires d'intérêt.

RÉSOLUTION 189-04-18

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD) DE LA SHQ – FORMATION À QUÉBEC

CONSIDÉRANT la formation obligatoire pour tous les inspecteurs accrédités par la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'une durée de deux jours à Québec;

CONSIDÉRANT QUE la formation vise notamment une appropriation adéquate des procédures et des méthodes de travail essentielles au traitement des dossiers et une uniformisation du travail des partenaires municipaux à travers la province;

CONSIDÉRANT QUE cette formation permettra aux inspecteurs accrédités de bien comprendre leur rôle, de se familiariser avec les nouveaux outils développés par la SHQ et de mettre à jour leurs connaissances;

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Daniel Charette, inspecteur en bâtiment de la MRC et accrédité par la SHQ, afin de participer à cette formation donnée par la SHQ sans frais d'inscription et la recommandation du directeur du service à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'inscription pour la participation de monsieur Daniel Charette à la formation obligatoire pour tous les inspecteurs accrédités par la SHQ d'une durée de deux jours à Québec;

D'autoriser le remboursement des frais d'hébergement, de déplacements et de repas sur présentation d'un rapport de dépenses avec pièces justificatives.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 190-04-18

FIN DE PROBATION ET EMBAUCHE DE MONSIEUR FÉLIX MATHIEU-BÉGIN AU POSTE DE CONSEILLER EN URBANISME

CONSIDÉRANT l'embauche en date du 2 octobre 2017 de monsieur Félix Mathieu-Bégin à titre de conseiller en urbanisme, poste régulier temps complet à 32,5 heures/semaine, et la période de probation de six (6) mois devant se terminer le 2 avril 2018;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme à l'effet de confirmer la réussite de la période de probation de monsieur Félix Mathieu-Bégin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité :

QUE monsieur Félix Mathieu-Bégin soit confirmé à titre d'employé régulier de la MRC de La Matanie et bénéficie à ce titre de tous les avantages prévus à la convention collective, l'assurance collective et le régime de retraite RRFS-FTQ, classe III échelon 1, et ce à compter de la date de la fin de sa probation, soit le 2 avril 2018;

QUE la date du 2 octobre 2017 demeure la date de référence pour fins d'ancienneté, du calcul des vacances et de la progression d'échelons.

ADOPTÉE

VARIA

Services ambulanciers, horaire de faction

Le préfet indique qu'une rencontre est prévue avec les représentants des services pré-hospitaliers d'urgence.

Caisse Desjardins – Fermeture de services

Le préfet indique de référer à la FQM pour obtenir plus d'informations sur les discussions en cours avec Desjardins.

RÉSOLUTION 191-04-18

Il est proposé par madame Victoire Marin et résolu à l'unanimité de fermer la séance. Il est 16 h 20.

ADOPTÉE

(signé)

Le préfet
Denis Santerre

(signé)

La directrice générale et secrétaire-trésorière
Line Ross, M.B.A.

Je, soussigné, Denis Santerre, préfet, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

(signé)

*Le préfet
Denis Santerre*